La lettre de l'AMG

janvier-février 2014

numéro 1

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial 1-2
Ordonnance sur l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie 3-4
Lutte contre la traite des êtres humains 5-7
Déclarations obligatoires des maladies transmissibles: rappel des règles 7
Nouveau stage: tuteurs recherchés! 9
Vie de l'AMG 10
Loi sur la santé: du nouveau 11
Candidatures 12-13
Mutations 15
Liste officielle 2014 15
Changements d'adresses 17
Ouvertures de cabinets 17
Petites annonces 17
A vos agendas! 19-20

Macaron de stationnement

Le renouvellement s'effectue directement auprès du Nouvel Hôtel de Police

Service financier
Chemin de la Gravière 5
1277 Acacias
Tél. 022 427 52 30

Ensemble, plus forts!

2004, entrée en vigueur du TARMED. La revalorisation de l'acte intellectuel ne sera qu'un leurre. La perte de revenus des spécialistes et le frein au développement de la chirurgie ambulatoire deviennent pour nombre de disciplines une réalité à contre-courant du progrès.

Berne, Place fédérale le 1er avril 2006. Nous sommes réunis, galvanisés. Des blouses blanches à perte de vue. Le retour en train est euphorique. Le lendemain, dans la presse dominicale, le conseiller fédéral Pascal Couchepin, en pourfendeur des médecins, nous assassine. Il évoque avec habilité nos différences et notre incapacité à penser d'une seule voix.

Le 1er juin 2008, le peuple suisse balaie le projet d'article constitutionnel 117A «Qualité et efficacité économique dans l'assurance–maladie.». Notre slogan: «Ma santé, mon médecin, c'est mon choix» a été repris avec succès à travers toute la Suisse romande. Le libre choix du médecin est plébiscité dans tout le pays.

Genève, rue de l'Hôtel-de-Ville le 24 mars 2009. Nous marchons en rangs serrés, solidaires, dans un mouvement de grève initié par l'aiguillon Bertrand Buchs, contre la baisse drastique du remboursement des analyses de laboratoire au cabinet. Pascal Couchepin a encore frappé et agi sans concertation.

Décembre 2010, le conseiller fédéral Didier Burkhalter décide de supprimer unilatéralement le remboursement des lunettes d'enfants. Pédiatres, ophtalmologues et associations de patients feront pression. En juin 2012, machine arrière, les lunettes d'enfants sont à nouveau remboursées.

17 juin 2012. Plus de 99% des communes suisses refusent la loi dite *Managed Care*. Près de 9 Genevois sur 10 glissent un non dans l'urne. Notre mot d'ordre: *Marre d'être pressés comme des citrons* a été porteur. Quelques mois plus tôt, la campagne de signatures pour le référendum a réalisé un score historique. Un succès total.

16 décembre 2013, le conseiller fédéral Alain Berset, en utilisant pour la première fois la compétence subsidiaire du Conseil fédéral, veut imposer une adaptation de la structure tarifaire TARMED. La revalorisation est juste, son financement

ÄRZTEKASSE
CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

La Caisse des Médecins: 50 ans d'innovations au service des médecins, et aujourd'hui, il est l'heure du **DMI version internet**.

CAISSE DES MÉDECINS
Société Coopérative
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

1006925

inapproprié. C'est la mainmise de l'Etat sur le tarif, la négation de l'idée suisse de la concertation et des compromis. Le seul but de cette manœuvre promise comme transitoire: nous opposer, nous diviser? Berne nous resservirait-elle cette vieille recette du diviser pour régner?

2004-2013: dix années de luttes, dix années de combats. Et ceux qui arrivent, juste devant nous, seront encore plus importants. Les amputations et les sacrifices ont été nombreux, trop nombreux. Nous devons d'une seule voix, ensemble, solidairement, faire face. Les divisions partisanes affaiblissent. Toujours.

Dix ans qui n'auront vu qu'un seul gagnant, l'assureur. Pas les patients, pas les médecins. Les primes ne cessent de grimper, nos revenus ne cessent de diminuer. Ce que nous devons remettre en cause, c'est le mode de financement du système de santé dans notre pays. Cela devient intenable, pour les patients et les médecins. Nous devrons convaincre les citoyens que le système actuel ne peut continuer ainsi. La votation pour une caisse publique à gestion cantonale sera cruciale. Et selon les circonstances, nous devrons, un jour peut-être, casser le beau jouet des assureurs qui leur rapporte tant et donc le système. Mais pour quitter, il faut souffrir. Beaucoup.

Je mène d'autres combats associatifs. Contre la malvoyance à Genève et dans le monde, contre la précarité dans notre ville. Dans ces actions sociales, comme dans nos luttes perpétuelles contre la diminution de nos conditions de travail, il est essentiel de montrer un front uni. Nous défendons des idées, des lignes politiques, mais sans étiquette, sans couleur de parti. Notre liberté de pensée est indispensable. Ces dix années de présence, depuis mon élection à la tête d'un groupe de discipline à Genève, en passant par la présidence du comité référendaire *Libre choix du médecin pour tous*, à mes nouvelles fonctions de président de l'AMG, m'auront appris que seuls un esprit solidaire, un message commun, une action ferme et une énorme volonté font avancer les dossiers et obtenir des résultats.

Mais pour avancer et lutter, nous devons être ensemble. Pour être plus forts.

Michel Matter

VIOLLIER

Toujours à jour avec Viollier App

Rapports
Valeurs de référence, résultats antérieurs, PDF : rapports simples, cumulatifs, de microbiologie, de pathologie et de cardiologie

Analyses A – Z
Répertoire des analyses avec matériel pour la préanalytique, durée des analyses, valeurs de référence et spécialistes appropriés de l'équipe consiliaire

Equipe consiliaire
Répertoire de l'équipe consiliaire, avec adresse e-mail et numéro de téléphone direct, permettant de contacter les spécialistes appropriés 24h/24 et 365 jours par an.

Disponible de suite et gratuitement dans l'App Store

Available on the iPhone App Store

Résultats de laboratoire – partout et à tout moment

Viollier Genève SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 (0) 22 849 85 85 | F +41 (0) 22 849 85 86
Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 (0) 22 789 63 63 | F +41 (0) 22 789 63 64
contact@viollier.ch | www.viollier.ch | Détail comme vision

1006904

Ordonnance sur l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie

Un objectif juste, une méthode erronée

Par courrier du 16 décembre 2013, le conseiller fédéral Alain Berset a ouvert une «audition» concernant le projet d'ordonnance sur l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie, dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er octobre 2014. Vous trouverez ci-après la prise de position de l'AMG. (réd.)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Vous trouverez ci-dessous la prise de position de l'Association des Médecins du canton de Genève (AMG), dont il convient de signaler qu'elle est partagée en tous points par Médecins de Famille Genève (Association genevoise des médecins internistes et généralistes - MFGe).

Oui à la revalorisation de la médecine de famille

L'Association des Médecins du canton de Genève (AMG) a toujours soutenu avec conviction la revalorisation de la médecine de famille et de la pédiatrie:

- Elle a combattu avec force la baisse drastique du remboursement de la radiologie, puis du laboratoire au cabinet médical, mesures qui ont de fait abouti à priver les médecins de famille de deux outils indispensables à une médecine de premier recours de qualité, bref, fondamentalement, à dévaloriser celle-ci.
- Elle s'engage pour une médecine et une relève de qualité en termes de formation et de compétences.
- En améliorant globalement de 200 millions la situation des médecins de premier recours, le Conseil fédéral fait un pas dans la bonne direction. Le principe de cette revalorisation est à saluer et à soutenir, même si celle-ci s'inscrit dans le court terme.

Pour une révision globale du TARMED

La proposition se dit provisoire. Comme tout le corps médical, l'AMG soutient les efforts de la Fédération des médecins suisses (FMH) visant à aboutir rapidement, avec les différents partenaires, à une révision globale du TARMED. Dix ans après l'introduction du TARMED, cette révision est essentielle pour assurer à moyen et long terme un tarif équilibré. Elle seule pourra permettre une solution tarifaire appropriée et acceptée par tous les partenaires. La revalorisation de la médecine de premier recours ne doit absolument pas se faire dans la «neutralité des coûts», qui n'a strictement aucune base actuelle, ni aucune raison d'être prise comme principe sur ce sujet-là.

Une intervention intempestive, une méthode inacceptable

Telle qu'elle est prévue dans l'ordonnance, l'intervention du Conseil fédéral est maladroite en ceci qu'elle a pour effet – voulu? – de diviser les médecins. Cette intervention unilatérale ne peut qu'amener à des incohérences et des blocages. Le financement proposé des 200 millions par la prise d'une réduction linéaire de 9% de la prestation technique (PT) pour l'ensemble des positions tarifaires de 14 groupes de spécialistes n'est pas acceptable économiquement pour des cabinets qui doivent fonctionner selon le principe de l'économie d'entreprise, pourtant inscrit dans la LAMal.

Une logique de financement rétrograde

Pour rappel, le tarif actuel TARMED, qui se fonde sur des données économiques du début des années 1990, n'a jamais été réindexé ou révisé et le point technique correspond aux salaires du personnel paramédical, aux loyers, aux charges sociales, aux infrastructures, aux équipements et à leur maintenance, dont les coûts ont augmenté depuis 10 ans. Ce moyen de financement proposé par le Conseil fédéral est rétrograde, qui frappe le personnel comme les équipements du cabinet médical: il va à contre-courant du progrès et de toute logique de qualité.

Une double peine pour des spécialités

Paradoxalement, ce sont les spécialités qui ont consenti d'importants efforts financiers lors de l'introduction du TARMED qui sont à nouveau mises à contribution aujourd'hui par la proposition de financement du Conseil fédéral. La sélection des groupes de spécialistes effectuée inclut en effet des disciplines qui, en jouant pleinement le jeu de l'ambulatoire, ont permis de substantielles économies et une prise en charge optimale des patients selon les normes actuelles de la médecine et de la chirurgie. Avoir fait ce choix de l'ambulatoire semble mériter une punition aux yeux de l'autorité fédérale. C'est incompréhensible.

Une entrave aux temps partiels

La féminisation du corps médical a entraîné de fait une augmentation des temps partiels. Ces femmes qui souvent mènent de front leur carrière et leur vie de famille vont être directement touchées par cette adaptation du tarif: face à des charges au mieux constantes, la baisse des revenus imposée par l'autorité fédérale risque de mettre en péril l'équilibre financier de bien des cabinets de spécialistes.

L'amélioration attendue ne compense pas les sacrifices passés des médecins de famille

La méconnaissance du terrain par l'autorité fédérale est démontrée par le fait que les pédiatres ne pourront pas utiliser cette position tarifaire en plein, puisqu'ils facturent souvent par forfait (examens du jeune enfant). De même, les nombreux médecins qui possèdent à la fois un titre de médecin de premier recours et un titre de spécialiste ne pourront pas non plus utiliser la pleine position tarifaire. La proposition du Conseil fédéral ne couvre absolument pas la perte importante du laboratoire au cabinet. Ainsi la mesure provisoire choisie, même si elle va dans la bonne direction, n'est pas un plein soutien aux médecins de famille et aux pédiatres ni un signe fort pour la relève. Cette relève médicale est essentielle pour le corps médical et l'AMG soutiendra toute décision ayant un réel impact. Concernée par la qualité de la formation, l'AMG a relevé que la valeur intrinsèque quantitative est «FMH5». Ainsi ce ne sont que les médecins de premier recours avec une formation universitaire et post-graduée reconnue et porteurs de titres de spécialiste ad hoc qui pourront utiliser cette position tarifaire et eux seuls.

Les cabinets plus chers que les hôpitaux

La position 00.0015 n'étant autorisée qu'au cabinet médical, cette limitation aura pour autre effet qu'une consultation en ville sera désormais plus chère – de 11 points supplémentaires– qu'une consultation ambulatoire dans les hôpitaux, en particulier dans notre canton où la valeur de point est identique. Elle entraînera un surcoût pour les patients qui consulteront au cabinet médical. Est-ce là un vrai soutien à la médecine de famille ou à la pédiatrie?

Le financement est à revoir !

En résumé, l'AMG soutient pleinement la volonté de réévaluation des médecins de premier recours, mais elle ne peut accepter son financement linéaire et technocratique. La médecine est faite d'hommes et de femmes au service de la population et de sa santé. La qualité des soins prodigués, la formation médicale et la relève doivent être soutenues. La FMH, par son implication dans la révision globale du tarif, doit être soutenue et suivie. Par sa proposition de financement inappropriée et contraire aux principes de l'économie d'entreprise, l'autorité fédérale risquerait de prendre une mesure qui ferait des assureurs les seuls gagnants, alors que les patients paieront davantage de leur poche et que les médecins, toutes spécialités confondues, seront loin d'une réelle revalorisation par rapport aux amputations et sacrifices acceptés depuis des années.

C'est pourquoi l'AMG demande au Conseil fédéral de renoncer au financement projeté de la revalorisation provisoire de la médecine de famille et d'étudier rapidement un financement alternatif en pleine concertation avec la FMH.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller fédéral, nos respectueuses salutations.

Michel Matter
Président

Publicité

Le Dr Jean-Pierre NAIM
médecine Int. Générale

Annonce le changement d'adresse de son cabinet médical.

Nouvelle adresse:
Rue de l'Athénée, 26
1206 Genève
Tél: 022 310 52 22; Fax: 022 310 68 18

1006903

Vos patients le consultent: Pensez à consulter le site www.planetesante.ch!

Le cabinet médical, une porte d'entrée pour la lutte contre la traite des êtres humains

Scandale à éradiquer, la traite d'êtres humains existe même en Suisse, même à Genève. C'est pourquoi il nous a semblé important de donner la parole à la coordinatrice de la lutte cantonale dans ce domaine, qui fait ici appel à la vigilance des médecins. (réd.)

La traite d'êtres humains est une forme moderne d'esclavage. Elle consiste en l'acquisition, la transmission ou l'offre d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle (prostitution forcée, production de matériel pornographique) mais aussi de travail forcé ou de prélèvement forcé d'organes. Il s'agit d'un délit généralement lié à la migration qui trouve sa source dans la vulnérabilité et la précarité de personnes attirées par de fausses promesses de mariage, d'études, de travail et donc de vie meilleure.

Plus de 2 millions de personnes, en majorité des femmes et des enfants, sont victimes de la traite des êtres humains dans le monde et Genève, canton frontière et aéroportuaire, n'est pas épargné par ce fléau même si l'ampleur reste difficile à estimer tant les victimes sont tenues dans l'ignorance de leurs droits les plus élémentaires.

Depuis 2010, une coopération renforcée entre différents services et institutions – tels que la police judiciaire, le Ministère public, le Tribunal des mineurs, l'Office cantonal de la population et des migrations, les Hôpitaux universitaires, l'Office cantonal de l'inspection des relations du travail, le Service de protection des mineurs, le Centre LAVI, les partenaires sociaux ainsi que des associations spécialisées dans le domaine soit la Fondation Au cœur des Grottes, le Centre social protestant, Camarada, Aspasie et SOS Femmes – **a été développée** dans le canton de Genève. Pilotée par le département de la sécurité et de l'économie, elle poursuit plusieurs objectifs, à savoir la prévention de la traite des êtres humains particulièrement en ce qui concerne l'identification des victimes et leur prise en charge, la poursuite et le démantèlement des réseaux criminels, la formation de professionnel-le-s ainsi que la sensibilisation du grand public.

Une porte d'entrée multiple

Le mécanisme mis en vigueur dans notre canton implique une collaboration active de l'ensemble de ces partenaires mais également d'autres entités ou personnes susceptibles d'être abordées par une victime de la traite d'êtres humains, c'est ce qu'on appelle les «portes d'entrée multiples».

Il est possible qu'une victime de traite s'adresse à vous médecin de premier recours, médecin de famille, gynécologue, pédiatre, notamment, ou à votre cabinet médical; il se peut aussi parfois que vous ayez un doute sur la situation d'une patiente ou d'un patient.

Vous constituez ainsi une porte d'entrée du mécanisme et disposez de ce fait d'un rôle actif à tenir, afin de contribuer à une meilleure protection des victimes de traite d'êtres humains.

A ce jour les victimes qui ont pu être sorties de cet engrenage et mises en sécurité nous ont été signalées par la police, par l'hôpital, mais aussi par un voisin, une patrouilleuse scolaire, une directrice d'école, un médecin, démontrant ainsi l'utilité d''une large information.

A cet égard, toute personne ayant connaissance d'une situation susceptible de concerner la traite d'êtres humains a la possibilité de s'adresser aux entités suivantes:

- **la Fondation Au Cœur des Grottes**, rue de l'Industrie 14, 1201 Genève, tél: 022 338 24 80.
- **le Centre de consultation pour victimes d'infractions LAVI (Centre LAVI)**, boulevard Saint-Georges 72, 1205 Genève, tél: 022 320 01 02

Ces deux entités sont chargées d'accompagner les victimes de traite d'êtres humains en fournissant l'encadrement suivant:

La Fondation Au cœur des Grottes s'occupe de l'accompagnement psychosocial et de la prise en charge immédiate des victimes. Elle offre un accompagnement personnalisé le temps nécessaire (de quelques jours à plusieurs années). Le but est d'aider les victimes à ne plus avoir peur, à reprendre confiance en leurs compétences et à leur permettre de concrétiser des projets réalistes par le financement de formations visant leur autonomie financière. De plus, un accompagnement est assuré pour toutes les démarches officielles. Disposant d'un foyer, elle peut accueillir et héberger de façon immédiate des femmes, 24 heures sur 24, ou réorienter vers d'autres lieux d'hébergement.

L'enregistrement auprès du Centre LAVI est également nécessaire, pour bénéficier des prestations de la loi fédérale sur l'aide aux victimes, révisée le 23 mars 2007 (LAVI). Les personnes, victimes de la traite d'êtres humains sont en effet des victimes au sens de la LAVI, dès lors qu'elles subissent une atteinte à leur intégrité psychique, physique ou sexuelle.

medimage imagerie médicale

Bienvenue dans notre institut

RADIOLOGUES FMH
- Dsse Stéphanie Besse
- Dsse Barbara Stryjenski
- Dr Alex Troxler
- Dsse Anne-Françoise Schwieger
- Dr René de Gautard

CARDIOLOGUE FMH
- Dsse Monica Deac

EXPÉRIENCE - HAUTE TECHNOLOGIE - ACCUEIL

Medimage est un centre d'imagerie médicale disposant des dernières technologies en matière d'investigation médicale.
Un collège de médecins radiologues hautement qualifiés est à votre entière disposition.

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

www.medimagesa.ch

Prise de RDV au 022 347 25 47

1006867

Route de Florissant, 1 • 1206 GENEVE • Tél. : +41 (0)22 347 25 47 Fax : +41 (0)22 789 20 70 • Email : info@medimagesa.ch

AROMED
FONDATION DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE

LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS

Route des Avouillons 30 · 1196 Gland · Tél. 022 365 66 67 · www.aromed.ch

1006923

boss insurance services

Dès le 1er janvier 2014
nous unissons nos compétences
à votre service

finance Fisca

BS & ASSOCIÉS

CONSEILS EN ASSURANCES POUR PROFESSIONS MEDICALES

T +41 58 911 08 00 www.bsassocies.ch info@bsassocies.ch

1006924

Le Centre LAVI propose un soutien dans la prise de décisions et dans les démarches et fournit, directement ou en faisant appel à des tiers, des prestations d'aide médicale, psychologique, sociale, matérielle et juridique, en aide immédiate ou à long terme, par exemple le soutien d'un-e avocat-e, d'un-e psychologue, ou une prise en charge de frais de traduction.

Afin de diffuser l'information, nous venons d'éditer, en collaboration avec le Département fédéral de justice et police, une brochure explicative en neuf langues qui s'adresse à la fois aux victimes et aux témoins de la traite des êtres humains: *Traite des êtres humains: Victime? Témoin?* **Sa mise à disposition du public dans les cabinets médicaux représenterait une prévention efficace.** Des exemplaires de cette brochure peuvent être commandés à l'adresse suivante:
fabienne.bugnon@etat.ge.ch

Fabienne Bugnon
Secrétaire générale adjointe
Département de la Sécurité et de l'Economie (DSE)

Déclarations obligatoires des maladies transmissibles
Rappel des règles en vigueur

Nous savons que les médecins sont toujours plus surchargés par la paperasse et qu'il n'est pas toujours facile pour eux de faire la distinction entre l'utile et le superflu. Pour d'évidentes raisons de santé publique, le Service du médecin cantonal lance ici un appel aux médecins pour qu'ils respectent les quelques règles concernant les déclarations obligatoires des maladies transmissibles. (réd.)

Vignette: déclaration complémentaire de **gonorrhée** reçue le 21 novembre 2013 par le service du médecin cantonal: Monsieur VM, né le 1er janvier 1985, motif de consultation: dysurie. Ne sont pas renseignés: type de relation (stable, occasionnel, avec travailleur/euse du sexe…), nombre de partenaires et si le partenaire a été contacté.

Cet exemple, fréquemment rencontré, illustre qu'un certain nombre de déclarations complémentaires sont mal renseignées ou ne sont pas retournées. Ceci concerne tout particulièrement les déclarations d'infections sexuellement transmissibles (IST). Or les données épidémiologiques des IST (cf. tableau) montrent une augmentation de ces maladies. Des données précises sur les facteurs de risque ainsi que la notion d'infection récente sont donc indispensables pour comprendre les raisons de cette augmentation et définir les actions à mettre en œuvre pour l'enrayer.

Le formulaire de déclaration complémentaire peut, d'une part, vous aider à le remplir en l'ayant sous la main lors de l'anamnèse et, d'autre part, vous servir de fil conducteur dans la prise en charge du patient (test VIH effectué, partenaire contacté, etc.).

Pour plus d'informations:

Données de surveillance de l'OFSP:
http://www.bag.admin.ch/k_m_meldesystem/00733/00804/index.html?lang=fr

Fiches épidémiologiques du DARES:
http://ge.ch/dares/maladies-transmissibles/a_votre_service-situation_epidemiologique_dans_canton_genave-8889.html

Nous vous remercions de votre engagement et sommes à votre disposition pour toute demande complémentaire.

Pour le Service du médecin cantonal:

Dr Elisabeth Delaporte
elisabeth.delaporte@etat.ge.ch

Mme Martine Girard-Strohbach
(surveillance des IST)
martine.girard@etat.ge.ch

Déclarations annuelles de gonorrhée,

Genève, 2004 à 2013 (29.11) (source: OFSP)

RIVE DROITE
CENTRE D'IMAGERIE

21 rue de Chantepoulet
1201 GENEVE
Tél : + 41 22 545 50 50
Fax : + 41 22 545 50 51
Email : info@cird.ch
www.cird.ch

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au Jeudi 7H30 – 19H30
Vendredi 7H30 – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS
022 545 50 50
Lundi au Jeudi 8H – 18H30
Vendredi 8H – 17H

RIVE GAUCHE
CENTRE D'IMAGERIE

61 Route de Thonon
1222 Vésenaz
Tél : + 41 22 545 50 55
Fax : + 41 22 752 68 44
Email : info@cirg.ch
www.cirg.ch

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi 8H – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS
022 545 50 55
Lundi au vendredi 8H – 18H

SPÉCIALITÉS
Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive
Imagerie cardiovasculaire • Imagerie oncologique - consultation d'oncologie interventionnelle • Centre de la douleur

RADIOLOGUES FMH
Dr Malika QUINODOZ • Dr Jean Baptiste MARTIN • Dr Frank KOLO • Pr Frank PILLEUL
Dr Nathalie KHAW • Dr Thomas De PERROT • Dr Laurent HUWART

1006812

Des médecins spécialistes
à vos côtés

songe
Réseau
de sénologie et
onco-gynécologie
genevois

www.songe.ch

1006905

CLINIQUE GENEVOISE
DE MONTANA

Pour votre santé,
prenez de l'altitude

Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :
– médecine interne
– réadaptations post-opératoires
– maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
– maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – contact-cgm@hcuge.ch – www.cgm.ch

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES

POST TENEBRAS LUX
REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Clinique genevoise de Montana
Impasse Clairmont 2
3963 Crans-Montana

1005495

Nouveau stage obligatoire en cabinet privé pour les étudiants de 6e année en médecine: tuteurs recherchés!

Si la Faculté de médecine recherche activement des tuteurs dès 2015, c'est dès à présent que les étudiants doivent contacter des tuteurs pour organiser ce nouveau stage, dont le financement vient d'être accordé. D'où cet appel pressant lancé aux médecins de premier recours. (réd.)

Tout récemment, le Rectorat et la Faculté de médecine de l'Université de Genève ont décidé de financer un **stage obligatoire d'un mois en médecine de premier recours (MPR) pour TOUS les étudiants en médecine de 6e année.**

L'Unité de médecine de premier recours (UMPR) de la Faculté de médecine de Genève s'est vue confier la mission de recruter les tuteurs et d'encadrer les étudiants. L'UMPR regroupe des internistes-généralistes et des pédiatres installés à Genève et participe à l'enseignement de la médecine de premier recours. Elle collabore également étroitement avec son alter ego lausannois, l'Institut universtaire de médecine générale (IUMG) de Lausanne, où le même stage existe depuis 2010.

L'expérience lausannoise est en effet particulièrement encourageante: les étudiants initialement peu motivés par un tel stage ont manifesté leur enthousiasme dans les évaluations qui ont suivi cette expérience clinique. Ils ont découvert un secteur d'activité très différent de ce qu'ils pensaient du métier de médecin en cabinet et l'image de la médecine de premier recours s'en est trouvée améliorée.

Pourquoi ce stage?

Dans le contexte de la pénurie de médecins de premier recours dont les médias se font largement l'écho, il a été montré qu'un stage clinique en cabinet privé en fin d'études augmente l'attractivité de la médecine de premier recours. Ce nouveau stage s'ajoute aux stages de 4 et 8 demi-journées qui existent déjà à Genève en 2e et 4e années d'études que certains d'entre vous encadrent de longue date. Ces stages permettent aux étudiants de se familiariser progressivement avec la médecine ambulatoire en MPR.

Le déroulement du stage de 6e année

Les étudiants passent au minimum 6 demi-journées par semaine en cabinet et acquièrent de plus en plus d'autonomie dans la prise en charge des patients ambulatoires. L'expérience à Lausanne a montré qu'en général les patients font un bon accueil à ces futurs médecins qui vont peut-être faire le choix de la médecine de famille.

Des réticences légitimes

Certains collègues s'imaginent mal intégrer un étudiant dans leur consultation que ce soit en médecine adulte ou en pédiatrie. Le manque de temps ou de place et la crainte que les patients n'acceptent pas la présence d'étudiants sont légitimes, mais ces problèmes peuvent souvent être résolus. L'UMPR, lors de ses séances de formation aux médecins-tuteurs, propose d'ailleurs des solutions pratiques et des exemples d'aménagements pour mieux intégrer les étudiants au sein du cabinet. De plus, des tuteurs expérimentés expliquent comment, en pratique, ces stages se déroulent.

Appel à tuteurs

Tentés par une expérience de tutorat pour assurer la pérennité de notre si précieux métier? L'UMPR recherche, dès août 2015, des médecins prêts à encadrer les 150 étudiants de chaque volée. Chaque étudiant sera encadré par un tuteur (ou deux en cas de temps partiel) pendant les 4 semaines du stage avec une rémunération de 2500 CHF pour le tuteur. Les étudiants reçoivent la même somme que lors d'un stage hospitalier, soit 1000 CHF. Les tuteurs bénéficient d'une formation annuelle, de crédits de formation ainsi que de droits d'accès Internet à la bibliothèque de la Faculté de médecine. Une cinquantaine de collègues de Genève se sont déjà inscrits, mais il reste des postes de tuteur à pourvoir.

Si vous êtes intéressé-e, que vous êtes installé-e depuis au moins 3 ans (ou que vous êtes ancien cadre d'une policlinique), que vous possédez un titre de spécialiste en médecine interne générale ou en pédiatrie, n'hésitez pas à contacter l'UMPR à l'adresse suivante: carole.lenzen@unige.ch

Dr Arabelle Rieder, Dr Cédric Gillabert
Dr Valérie Paris, Dr Johanna Sommer
UMPR

Vie de l'AMG

Présidence: élu lors de l'Assemblée générale du 19 novembre 2012, le **Dr Michel Matter** a commencé son mandat de président le 1er janvier 2014. Selon les statuts de l'AMG, le président est élu une année avant la fin du mandat de son prédécesseur, en l'espèce le **Dr Pierre-Alain Schneider**, arrivé au terme de son second mandat.

Conseil: en dehors de la nouvelle présence du **Dr France Laurencet**, élue membre du Conseil par l'Assemblée générale du 18 novembre 2013, la composition du Conseil est inchangée (cf. *Lettre de l'AMG* du mois de décembre 2013, page 9).

Bureau du Conseil: Lors de sa séance du 20 janvier 2014, le Conseil a confirmé le **Dr Didier Châtelain** comme membre du Bureau et désigné comme nouveaux membres les **docteurs Alain Lironi** et **Fady Rachid**, pour remplacer les **docteurs Jean-Claude Brückner** et **Jacqueline Caillat**, qui ont souhaité passer la main à des forces neuves tout en restant membres du Conseil.

Lors de sa séance du 27 janvier, les quatre membres du Bureau se sont réparti les fonctions de vice-président (**Dr Châtelain**), de secrétaire (**Dr Rachid**) et de trésorier (**Dr Lironi**), le **Dr Matter** en assurant la présidence en tant que président de l'AMG.

A tous les membres ayant quitté des fonctions va la profonde reconnaissance de l'AMG, du Conseil et du secrétariat, en particulier de son secrétaire général!

Paul-Olivier Vallotton

Imagerie Moléculaire Genève

Dr Charles Steiner
Dr Eric Fréneaux
Dr Benoît Paulmier
Spécialistes en Médecine Nucléaire

Cardiologie nucléaire
Imagerie moléculaire PET/CT
Planning radio-thérapie
Imagerie hybride SPECT/CT
Scintigraphie conventionnelle
Thérapie ambulatoire
Densitométrie osseuse

1006868

Sites:

Clinique GENERALE BEAULIEU
20, ch. de Beau-Soleil
1206 Genève
Tél. +41 22 839 55 00

Clinique des Grangettes Genève
7, ch. des Grangettes
1224 Chêne-Bougeries
Tél. +41 22 305 03 33

Loi sur la santé: du nouveau

Au 1er février 2014 sont entrées en vigueur deux nouveautés législatives importantes concernant la loi sur la santé (K 1 03), qui ont été publiées dans la *Feuille d'avis officielle* du 31 janvier 2014:

- **Une modification de l'article 58, qui traite du *Sort du dossier en cas de cessation d'activité* du professionnel de la santé; en voici le libellé:**

1 Le professionnel de la santé qui cesse son activité en informe ses patients. A leur demande, il leur remet leur dossier ou le transmet au professionnel de la santé qu'ils ont désigné. Sans réponse du patient dans un délai de 3 mois, le professionnel de la santé remet les dossiers à son successeur, pour archivage et moyennant le respect des règles sur le secret professionnel. A défaut, il les archive avec soin ou les remet à ses frais à l'association de son groupe professionnel pour une durée de 10 ans. Il informe la direction générale de la santé sur le sort des dossiers.

2 Les dossiers des professionnels de la santé exerçant en institution privée sont archivés par cette dernière sous la responsabilité du médecin responsable de l'institution.

3 En cas d'incapacité durable ou de décès du professionnel de la santé, ses dossiers sont placés sous la responsabilité de la direction générale de la santé qui peut habiliter, avec leur accord, de l'association de son groupe professionnel ou d'un tiers. Les frais sont à la charge du professionnel de la santé ou de sa succession.

- **Un nouvel article 55A intitulé *Information des proches d'un patient décédé*, dont voici le texte:**

1 Pour autant qu'ils puissent justifier d'un intérêt digne de protection, les proches d'un patient décédé peuvent être informés sur les causes de son décès et sur le traitement qui l'a précédé, à moins que le défunt ne s'y soit expressément opposé. L'intérêt des proches ne doit pas se heurter à l'intérêt du défunt à la sauvegarde du secret médical, ni à l'intérêt prépondérant de tiers.

2 A cet effet, les proches désignent un médecin chargé de recueillir les données médicales nécessaire à leur information et de les leur transmettre.

3 Les médecins concernés doivent saisir la commission chargée de statuer sur les demandes de levée du secret professionnel, au sens de l'article 321, alinéa 2, du code pénal suisse.

4 Par proches, on entend les personnes visées à l'article 378, alinéa 1, du code civil suisse.

Nous reviendrons sur ces importantes nouveautés dans la *Lettre* du mois de mars.

pov

A voir sur RTS:

Du côté des médecins, trilogie documentaire portant sur les médecins de famille:

19 février: Stéphane & Franziska

21 février: Gabi & Bruno

24 février: Paul & Sébastien

proximos
L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (IMAD, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que la IMAD, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006515

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Mohamed ALLAOUA
CDRC – Clos de la Fonderie 1, 1227 Carouge
Né en 1964, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2008
Titre postgrade en médecine nucléaire, 2008

Après avoir suivi ses études et obtenu son diplôme en 2008, il a poursuivi ses études par une formation postgrade en médecine nucléaire aux HUG et au CHUV. Ancien médecin adjoint aux HUG et au CHUV, il s'est installé en privé dans un centre d'imagerie à Yverdon (CINOV). Actuellement spécialiste en médecine nucléaire, il exerce au sein du CDRC (centre de radiologie de Carouge) depuis avril 2012.

Dr Nathalie BARTHOMEUF SEURET
Avenue Louis-Bertrand 27, 1213 Petit-Lancy
Née ne 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2002
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2012

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2002, elle a poursuivi une formation de pédopsychiatrie dans la même ville. Ses postes ont alterné entre le Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et l'Office médico-pédagogique travaillant avec des adolescents puis des enfants. Elle s'installe en février 2014 au Petit-Lancy.

Dr Jean-Luc BENDECK
Centre médical du Grand-Lancy
Route de la Chapelle 17, 1212 Grand-Lancy
Né en 1963, nationalité française
Titre de médecin en 1985 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 1985 (France), reconnu en 2012

Après ses études de médecine et son doctorat à l'Université de Strasbourg, puis une formation en psychiatrie adulte, il a obtenu en 1985 sa qualification de psychiatre-psychothérapeute. Il pratique depuis 1986 en cabinet privé à Divonne-les-Bains et comme salarié au Centre Médical du Grand-Lancy depuis le 1er juin 2013.

Dr Jean DUBARD
Rue du Roveray 14, 1207 Genève
Né en 1954, nationalité française
Diplôme de médecin en 1984 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade en cardiologie, 1983 (France), reconnu en 2013

Après des études médicales en France et une spécialisation en cardiologie, il a pratiqué une vingtaine d'années dans la région parisienne en clinique MCO, en tant que cardiologue non invasif. Il vit maintenant à Genève, où il a repris le cabinet du Dr Plojoux.

Dr Nicolas DUNAND
Clinique de Carouge
Avenue Cardinal-Mermillod 1, 1227 Carouge
Né en 1961, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1991
Titre postgrade en médecine interne générale, 2013

Après ses études de médecine à Genève et l'obtention de son diplôme fédéral, il effectue plusieurs années de chirurgie et d'orthopédie à la Chaux-de-Fonds, Porrentruy, Bordeaux avant d'achever une formation de généraliste à Rolle et à la Clinique de Carouge. Il exerce actuellement dans cette clinique en tant que généraliste et comme médecin répondant pour les urgences traumatologiques.

Dr Amir FASSA
Avenue J.-D.-Maillard 1, 1217 Meyrin
Né en 1975, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999
Titre postgrade en cardiologie, 2008

Après avoir suivi ses études à Lausanne et obtenu son diplôme de médecin en 1999, il s'est spécialisé en cardiologie générale, échocardiographie et cardiologie interventionnelle à Genève, aux Etats-Unis (Mayo Clinic Rochester), puis à Paris (Hôpital Bichat) où il travaille actuellement. Il s'installera à Meyrin, sur le campus de l'Hôpital de la Tour en 2014.

Dr Valentina GILLIOZ
Rue Robert-de-Traz 7, 1206 Genève
Née en 1979, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2005
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et adolescents, 2012

Après son diplôme de médecine à Genève, elle fait une année de médecine interne aux HUG, notamment dans le domaine de la douleur en milieu de soins palliatifs (EMASP), puis se lance dans la formation de psychiatre : une année de psychiatrie adulte aux HUG, suivie d'une formation spécialisée en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'Office medico-pédagogique à Genève. Elle occupe également le poste de responsable thérapeutique dans un centre medico-psychologique pour enfants atteints de pathologies mentales du spectre autistique. Après l'obtention de son titre de spécialiste, elle revient aux HUG où elle intègre l'équipe de l'Unité ambulatoire péri-hospitalière (UAPH) du SPEA. Elle s'installera en cabinet privé en Ville de Genève en mars 2014.

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Karyn MELIS
Avenue Calas 1, 1206 Genève
Née en 1974, nationalité italienne
Diplôme de médecin en 2004 (Italie), reconnu en 2013
Titre postgrade en pédiatrie, 2009 (Italie), reconnu en 2013

Après avoir obtenu son diplôme de médecin et son diplôme de médecin spécialiste en pédiatrie en Italie, elle a exercé dans des gardes pédiatriques et dans des cabinets de pédiatrie en Italie. En 2011, elle a collaboré à un projet humanitaire dans un pays en voie de développement (Angola), en travaillant 5 mois comme consultante dans les services de malnutrition pédiatrique et pédiatrie générale. Elle s'est installée à Genève en octobre 2013.

Dr Francesca MERI CORTES
Centre médico-chirurgical des Acacias
Rue des Epinettes 19, 1227 Les Acacias
Née en 1956, nationalité espagnole
Diplôme de médecin en 2004 (Espagne), reconnu en 2013
Titre postgrade de médecin praticien, 2010 (Espagne), reconnu en 2013

Après avoir suivi ses études de médecine et obtenu son diplôme de médecin en 2004, elle a suivi une formation spécifique en médecine familiale et communautaire en Espagne jusqu'en 2009. Elle travaille en Suisse depuis 2013. Actuellement, elle est installée comme médecin praticien en Ville de Genève depuis juin 2013.

Dr Eric PEREZ-CAMPAGNE
Centre Médical de la Servette
Avenue De-Luserna 17, 1203 Genève
Né en 1976, nationalité espagnole
Diplôme de médecin en 2002 (Espagne), reconnu en 2008
Titre postgrade en ophtalmologie, 2008

Après avoir réalisé sa formation en ophtalmologie à l'Hôpital Jules Gonin de Lausanne et avoir obtenu le diplôme de spécialiste en ophtalmologie en 2008, il est parti travailler en France. Il souhaite à présent démarrer une activité professionnelle en ophtalmologie au Centre médical de la Servette avec un ami et confrère de formation, le Dr Elias Adjadj.

Dr Nelly SANTORO
Pure Clinic
Grand-Montflreury 54, 1290 Versoix
Née en 1968, nationalité française
Diplôme de médecin en 2006 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade de médecin praticien, 2008 (France), reconnu 2012

Après avoir suivi ses études à l'université de Lyon puis de Lille, elle a obtenu son diplôme de médecin en 2002 et de docteur en médecine en 2005. Riche d'une expérience professionnelle hospitalière et libérale en France et en Belgique (Gand), elle s'est installée à Divonne-les-Bains en 2006. C'est en 2013 après une longue expérience d'urgence à domicile 24H/24H au sein de l'équipe de Médecins du Léman (Vevey-Vaud) qu'elle a intégré la Permanence médicale de Versoix où elle pratique la médecine générale.

swiss trans plant

Vous avez besoin de cartes de donneurs pour votre salle d'attente?

Commandez les au
numéro de téléphone gratuit suivant: 0800 570 234
info@swisstransplant.org, www.swisstransplant.org

1006864
Proxilis
analyses médicales
Votre laboratoire de proximité à Genève
- Tous panels d'analyses
- Rapidité de rendu des résultats
- Liens avec les dossiers médicaux
022 341 33 14 info@proxilis.ch www.proxilis.ch

POST TENEBRAS LUX
CLINIQUE DE JOLI-MONT

Etablissement public médical placé sous la responsabilité du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), la Clinique de Joli-Mont accueille des patients en réadaptation et en suite de soins de pathologies médicales ou chirurgicales. Son rôle essentiel est de rendre à ces patients leur autonomie afin de favoriser le retour à domicile dans des conditions appropriées. L'établissement a également la possibilité d'accueillir des patients en soins palliatifs, de même que des personnes âgées en unité d'accueil temporaire de répit (UATr).

La Clinique de Joli-Mont dispose de 104 lits et accueille plus de 1700 patients et résidents chaque année. Elle offre une prise en charge médicale et une approche multi-disciplinaire ciblée. Dans un environnement calme doté d'un magnifique parc, à 15 minutes du centre ville.

Les demandes d'admission peuvent lui être adressées par les hôpitaux publics et les cliniques privées, ou par les médecins installés pour les patients venant directement du domicile.

Clinique de Joli-Mont
45, avenue Trembley
1211 Genève 19
Tél. 022 717 03 11 – Fax 022 717 03 10
info@cliniquedejolimont.ch – www.cliniquedejolimont.ch
1006940

ID Imagerie & Développement

Qualité • Disponibilité • Service

La compétence et l'accueil
au service de votre diagnostic

www.imagerive.ch

- IRM
- Scanner
- Echographie Doppler
- Mammographie numérique Low Dose
- Dépistage
- Radiologie numérique
- Radiologie dentaire (cone-beam)
- Ostéodensitométrie
- Scintigraphie osseuse
- Imagerie cardiaque et vasculaire

Prenez rendez-vous au : **022 818 58 58**

Dr G. Adler • Dr F. Baruchel • Dr Ph. Braudé • Dr F. Couson • Dr N. Dfouni
Dr G. de Geer • Dr J.-F Guillet • Dr P. Loubeyre • Dr M. Martins-Favre
Dr K. Masterson • Dr B. Ody • Dr O. Segall • Dr S. Sintzoff

2 adresses à Genève

Rue de Rive 1 – 1204 Genève

Av. de Beau-Séjour 6 – 1206 Genève

IMAGERIVE
INSTITUT DE RADIOLOGIE SPÉCIALISÉE

INSTITUT DE RADIOLOGIE
LA COLLINE

IMAGERIE & DEVELOPPEMENT GENEVE

1006879

Genève-médecins
24/24
à domicile 022-754 54 54

Cherche des Médecins de Premier Recours

Diplôme Suisse ou équivalence, spécialité FMH (ou en cours, fin de cursus).
Expérience professionnelle à Genève.

Contact : Dr Philippe Vandeplas : philippe.vandeplas@geneve-medecins.ch

GeMed (Genève-Médecins) • visites à domicile 24h/24 • tél : 022 754 54 54 • www.gemed.ch

1006927

1006942

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Jérôme BLONDEL, Marie BORECKA ARDITI, Gabriela COTARCEA, Emmanuelle DORIE, Jean-Paul DURAND, Jorge EUSEBIO, Jean-Charles LE HUEC, Julia MENZEL-COURGEON, Yann PAREL, Laurent SCHENKEL, Olga WEBER YASKEVICH, dès le 27 décembre 2013.

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG ; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle ; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteurs Raymond BANDELIER, Joseph BORZYKOWSKI, Raymond FETE, Jacques LEDERREY, Catherine PLOJOUX, dès le 1er janvier 2014.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Sylvie BEYELER, Pierre LIARD, dès le 1er janvier 2014.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Docteurs Dominique BADEL, Catherine LIBEREK, Christophe LIBEREK, au 31 décembre 2013.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Jacques LEDERREY, médecin-conseil de l'*EMS Résidence de Drize*.

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Jean-Jacques KOBEL, survenu le 3 décembre 2013, du Prof. Edouard LOIZEAU, survenu le 16 janvier 2014, du Dr Pierre PRESS survenu le 16 janvier 2014, et du Dr Jean-Michel MOZER. survenu le 27 janvier 2014.

La Liste officielle des membres 2014 est disponible

La *Liste officielle des membres 2014* a été distribuée à tous nos membres actifs.

Les membres passifs qui la désirent peuvent l'obtenir gratuitement au secrétariat, téléphone 022 708 00 21, courriel pf@amge.ch

Errata

Nous vous prions de corriger votre *Liste officielle des membres 2014* aux pages suivantes :

page 73: compléter les coordonnées professionnelles du Dr **Dumitru LACATIS** avec le tél. 022 741 02 18, le fax 022 741 02 57 et l'adresse rue de Chantepoulet 5, 1201 Genève. Il reçoit sur rendez-vous;

page 73: biffer le tél. prof., le fax prof. et l'adresse prof. du Dr **Maria LACATIS** qui ne consulte plus;

page 97: corriger le tél. prof. du Dr **John Henri ROBERT**. Le numéro correct est le 022 305 07 32.

la clinique de genolier

RECHERCHE un (e)

Médecin responsable à plein temps

Fondée en 1972, la Clinique de Genolier compte parmi les plus grandes cliniques privées de Suisse. Forte d'une solide réputation, elle réunit sous un même toit des soins médicaux spécialisés, une technologie à la pointe du progrès, une équipe médicale expérimentée et un service hôtelier de première qualité. Elle s'engage à placer chaque patient au centre de ses préoccupations grâce à ses spécialités phares telles que l'oncologie, chirurgie orthopédique, centre du dos, chirurgie générale et viscérale, chirurgie plastique et esthétique, radiologie, radiothérapie et la gestion du capital santé/check-up. Elle dispose également d'une polyclinique. Intégrée en 2002 au Genolier Swiss Medical Network, elle est le vaisseau amiral du groupe de cliniques privées.

Vos missions principales

- De par sa réputation internationale, la Clinique de Genolier accueille de nombreux patients étrangers. Le Médecin responsable assurera leur prise en charge. Il bénéficie ainsi d'une reprise de patientèle nationale et internationale avec accompagnement du titulaire actuel pour la transition.
- Il est aussi appelé à répondre aux consultations des organisations professionnelles partenaires, chargé de la supervision des médecins assistants ainsi qu'une collaboration aux gardes.
- Interlocuteur privilégié des autorités sanitaires du canton en ce qui concerne les normes afférentes édictées par le Département de la santé et de l'action sociale.
- Le titulaire est un responsable incontournable pour les décisions stratégiques du GSMN et sa collaboration peut être requise au niveau cantonal, fédéral et international.

Votre profil requis

- Cette fonction est une opportunité singulière, réservée à une personnalité guidée dans sa profession par l'esprit d'entreprise.
- Être au bénéfice d'un FMH en médecine interne avec une expérience en tant que chef de clinique d'un hôpital universitaire.
- Le français et l'anglais, une autre langue serait un atout.

Entrée en fonction : à définir
Lieu de travail : Genolier

Intéressé(e)? Alors n'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature complet à :

Clinique de Genolier
Direction générale
M. Pierre-Frédéric Guex, Directeur
Rte du Muids 3 · CP 100
1272 Genolier · pfguex@genolier.net

Il ne sera répondu qu'aux dossiers correspondant au profil ci-dessus.

GENOLIER
Clinique

1006934

Changements d'adresses

Le Dr Irène BONADA
Spécialiste en médecine générale, n'exerce plus à la clinique des Grangettes, mais à la rue Robert-de-Traz 7, 1206 Genève
Tél. (nouveau) 022 544 03 03
Fax (nouveau) 022 347 14 34

Le Dr Rose-Marie LEUENBERGER
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la rue de Bâle 14, mais à la rue Masbou 8, 1205 Genève.
Tél. (inchangé) 022 731 59 85

Ouvertures de cabinets

Dr Guillaume FAVRE
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
Rue Barthélemy-Menn 8, 1205 Genève
Tél. 076 693 05 67 – Fax 022 518 04 88

Dr Johannes HAUSER
Spécialiste en urologie
Boulevard James-Fazy 3, 1201 Genève
Tél. 022 732 87 57 – Fax 022 732 87 58

Dr Laure ZIEGLER
Spécialiste en pédiatrie
Rue du Mont-Blanc 20, 1201 Genève
Tél. 022 732 56 72 – Fax 022 732 56 73

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Nouveau cabinet médical Genève Champel

Nouveau cabinet médical à Genève, avenue de Champel, cherche médecin avec titre FMH généraliste, interniste ou spécialiste avec droit de pratique à titre indépendant qui a déjà sa propre patientèle et qui veut l'augmenter.

Contacter par téléphone: 078 928 82 85
par courriel: info@medecins-geneve.com

Cabinet médical à la Jonction

Cabinet médical situé à la Jonction, comprenant trois médecins généralistes et un médecin spécialisé dans les addictions, cherche un médecin spécialiste pour venir compléter son équipe.

Contacter par téléphone: 022 329 38 22
par courriel: secretariat@gm2ponts.ch

A remettre cabinet médical

A remettre cabinet médical à un médecin généraliste ou spécialiste avec droit de pratique indépendant dans le cadre d'un cabinet de groupe sur la Rive droite. Patientèle fidèle et nombreuse. Conditions d'installation attractives.

Contacter par téléphone: 022 979 09 10 Dr Battisti ou
022 979 09 20 Dr Cahannes
par courriel: battisti@gmav.ch – cahannes@gmav.ch

Cherche collègue

Centre médical idéalement situé (médecine interne générale, pédiatrie, orthopédie, cardiologie) recherche médecin de premier recours ou spécialiste pour compléter son équipe.

Contacter par courriel: gm3chene@bluewin.ch

Cabinet médical à Champel

Centre médical met à disposition un bureau de consultations de 15 m² avec toute l'infrastructure, à un médecin spécialiste (de préférence pédiatre, dermatologue, rhumatologue ou gynécologue) au loyer fixe modéré.

Contacter par téléphone: 079 598 01 78
par courriel: info@cmflorissant.ch

Bel espace neuf à Vésenaz

Au sein d'un cabinet de groupe à Vésenaz dès le 01.07.2014. Espace d'à peu près 30m² avec vue sur le lac dans un cabinet de groupe médical situé dans un immeuble neuf. Convient à un médecin, acupuncteur, ostéopathe, physiothérapeute.

Contacter par téléphone: 079 652 69 79 – 076 360 51 42 –
076 360 57 48
par courriel: Babak.mddn@gmail.com

FMH CONSULTING SERVICES

Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Participants

Médecins sur le point d'ouvrir un cabinet médical (individuel ou de groupe), de joindre un cabinet de groupe ou de reprendre un cabinet existant.

Contenu

- **Business plan** (préparation du plan de financement et crédit d'exploitation, financement par la banque)
- **Aménagement** (implantation, projet et concept d'aménagement, choix du mobilier, budget)
- **Estimation d'un cabinet** (inventaire et goodwill)
- **Laboratoire**
- **Administration d'un cabinet médical**
- **Assurances**
- **Passage du statut de salarié à celui d'indépendant**
- **Fiscalité**

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K20	**Lausanne**	World Trade Center	Jeudi	**13 mars 2014**	13.30 – 18.00 heures
K21	**Genève**	Crowne Plaza	Jeudi	**8 mai 2014**	13.30 – 18.00 heures
K22	**Lausanne**	World Trade Center	Jeudi	**4 septembre 2014**	17.00 – 21.30 heures
K23	**Genève**	Crowne Plaza	Jeudi	**20 novembre 2014**	17.00 – 21.30 heures

Remise d'un cabinet médical

Participants

Médecins désirant remettre un cabinet médical. Idéalement **5-10 ans avant la remise prévue** (pour des questions de taxation et prévoyance).

Contenu

- **Aspects juridiques** (autour du contrat de remise/reprise)
- **Estimation d'un cabine**t (inventaire et goodwill)
- **Assurances** (prévoyance, assurances à l'intérieur et autour du cabinet)
- **Conséquences fiscales d'une remise**

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K24	**Lausanne**	World Trade Center	Jeudi	**5 juin 2014**	17.00 – 21.30 heures
K25	**Genève**	Crowne Plaza	Jeudi	**13 novembre 2014**	17.00 – 21.30 heures

Cabinet de groupe

Participants

Médecins en formation voulant exercer leur future activité en cabinet de groupe. Libres praticiens qui souhaitent affilier leur cabinet individuel à un cabinet de groupe.

Contenu

- **Stratégie** (objectifs du cabinet de groupe; structure de l'offre de prestations)
- **Entrepreneurs** (composition de l'équipe; règles de conduite; participation financière et modèles de rémunération)
- **Finances & droit** (assurances, prévoyance et patrimoine; forme juridique, finances et impôts)
- **Lieu d'implantation & immobilier** (exigences locales; analyse de la situation concurrentielle; aménagement du cabinet et coûts)
- **Ressources humaines** (qualifications; lois, règlements et contrats)
- **Direction & organisation** (structure et processus; tâches, responsabilités et compétences)
- **Informatique & administration** (attentes en matière de système informatique pour le cabinet; évaluation)
- **Rapport d'expérience** (rapport de l'expérience d'un médecin, co-fondateur d'un cabinet de groupe de la région)

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K85	**Lausanne**	World Trade Center	Jeudi	**25 septembre 2014**	13.30 – 18.00 heures

---

Inscription et information

www.fmhservices.ch ou FMH Consulting Services, Mme Cornelia Fuchs-Steinmann, Burghöhe 1, 6208 Oberkirch, tél. 041 925 00 77 ou fax 041 921 05 86

Remarque: Les adresses des participants aux séminaires dont les coûts sont pris en charge en partie ou totalement par des sponsors sont communiquées aux sponsors concernés.

1006943

Conférence de la Société Médicale de Genève

Mardi 4 mars 2014, 19 h 15

Pourquoi les médecins modernes se doivent d'être informés sur la cybersécurité ou le danger de sous-estimer son importance, par le Pr Benoît Morel

La protection des données existe-t-elle vraiment? Peut-on «hacker» les pompes à insuline? Les pacemakers? Les ordinateurs des soins intensifs? Les robots chirurgicaux? Peut-on bloquer la production d'un médicament ou changer sa composition à distance?

Nous sommes face à une des menaces les plus complexes de nos sociétés modernes, qui va de l'augmentation du contrôle de l'humain par des bureaucrates à la possibilité d'assassiner à distance une belle-mère avec une overdose d'insuline.
Pas question de dire, dans quelques années, «on ne savait pas», car les informations existent, et si bientôt les dossiers médicaux de nos patients deviennent propriété des assurances ou de leur employeur, c'est nous, les médecins, qui les aurons mis dans l'ordinateur et rendu cela possible.

Benoît Morel *a fait un PHD en physique à haute énergie à l'Université de Genève. Sa carrière post doctorat de physicien l'a ensuite conduit à Harvard, au CERN et à CalTech. Puis il a travaillé à Stanford au centre de la sécurité internationale et du contrôle des armes (CISAC). Il est devenu un théoricien de ce que les américains appellent "death and destruction", que ce soit nucléaire ou autres... Son intérêt s'est déplacé sur la sécurité internationale. Il est actuellement professeur à l'Université Carnegie Mellon. Sa recherche sur la sécurité comprend la sécurité nucléaire, les armes chimiques, et de plus en plus la cybersécurité, ses règlements et sa dimension internationale.*

Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Inscriptions auprès de Dr Thanh Dang: thanh.dang@grangettes.ch
Renseignements: http://www.smge.ch/

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique «On nous prie d'annoncer».

Mercredi 12 février 2014, de 8 h15 à 11 h15

Colloque de médecine de premier recours
«Benzodiazépines: faut-il en avoir peur?»

Inscription: Service de médecine de premier recours, secrétariat central, Claudine Kleyn, fax 022 372 96 00,
Courriel: claudine.kleyn@hcuge.ch
Ce colloque est reconnu pour la formation continue (3 unités) par les SMG/AMG, SSMI et SSMG.
Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

◆ ◆ ◆

Jeudi 13 février 2014, de 9 h 00 à 17 h 00

Les incontinences

Cette journée post graduée s'adresse à tous ceux qui sont préoccupés par la prise en charge des incontinences urinaires et/ou anales
Information et enregistrement: http://www.proctology.ch
Lieu : HUG, auditoire Marcel-Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

A vos agendas! (suite)

Jeudi 13 février 2014, à 20 h 00

Conférence sur le mobbing

Mobbing – Atteinte à la personnalité et harcèlement psychologique et sexuel. Conférence de Mme Sophie de Weck Haddad, responsable du Groupe de confiance de l'Etat de Genève.
Cette conférence est une introduction à la journée «Travail et santé psychique» organisée par l'Académie suisse pour la médecine psychosomatique et psychosociale (ASMPP) du vendredi 23 mai 2014 au CMU.
Lieu: Hôpital Beau-Séjour, salle de cours du «Pavillon Louis XVI» (rez-de-chaussée), avenue de Beau-Séjour 26, 1206 Genève

◆ ◆ ◆

Jeudi 13 mars 2014, de 9 h 20 à 17 h 00

Journée scientifique
Réparer le cerveau – actualités et perspectives

Organisation: service de neurorééducation des HUG
Renseignements:
Dominique Monnin, 022 372 36 03, dominique.monnin@hcuge.ch
Lieu: HUG, auditoire Marcel-Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

◆ ◆ ◆

Vendredi 28 et samedi 29 mars 2014

La cohérence cardiaque

Programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Flyer-CPPA-.pdf
Informations et inscription : Michel Chiarore, michel@equilibios.com

◆ ◆ ◆

Samedi 29 mars 2014

XXIe Journée de l'AGEPSO:
En-deçà des mots

Avec Marilia Aisenstein (Paris), René Roussillon (Lyon), Bérengère de Senarclens (Genève), Irène Nigolian (Genève), Jacques Press (Genève)
Renseignements: http://www.agepso.ch/
Lieu: Museum d'histoire naturelle, route de Malagnou 1, 1208 Genève

◆ ◆ ◆

Jeudi 3 avril 2014, de 14 h 00 à 18 h 00

Facteurs de risque cardio-vasculaire: «Je sais tout, mais je ne fais rien!»

Orateurs : Dr Philippe Meyer, Dr Finn Mahler, M. Jean-Luc Forni, Dr Jean-Paul Humair, Prof. Alain Golay
Programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Programme-FC-MFGe-03-04-20141.pdf
Lieu: FER, rue de St-Jean 98, 1201 Genève

La lettre de l'AMG
Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication
Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication
Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation
Christine Faucogney

Publicité
Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression
Médecine & Hygiène

Distribué à 2500 exemplaires

AMG
Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève
Tél. : 022 320 84 20
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

Prochaine parution : 10 mars 2014

Délai rédactionnel : 24 février 2014